

Commission Départementale du Statut des Educateurs



Date de la réunion : LUNDI 13 JUIN 2022

N° de réunion : 2022/4

Animateur : Christian PORNIN

Présents : Farid GUERFI (Comité directeur), Mathieu PASQUIER,

Excusé : Gérard DELORME (Comité directeur), Patrick CHAUVET

Rôle et mission de la Commission :

La Commission Départementale du Statut de l'Éducateur a pour mission de vérifier que les équipes des clubs soumises à une obligation d'éducateur, aussi bien le jour de la rencontre que pour les entraînements, sont conformes aux Règlements Sportifs Généraux (R.S.G.) Article 11.3.

La vérification de tous ces éléments est réalisée à partir des documents fournis par la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) et le Service Administratif du District 92. Pour toute situation non conforme aux R.S.G., la commission transmettra à la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) qui décidera de la suite à donner au dossier.

La Commission rappelle aux clubs ayant des équipes soumises aux obligations d'encadrement technique (SENIORS D1, U18 D1, U16 D1, U14 D), les dispositions de l'article 11.3 du RSG du District liées à l'absence de l'éducateur désigné :

« Pour toute absence (pour cause de suspension, raisons médicales ou pour tout autre motif) supérieure à 4 matches, consécutifs ou non, l'éducateur désigné devra être remplacé par un éducateur satisfaisant aux obligations définies aux alinéas b) et c) du présent article. A défaut, la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football pourra faire application des sanctions financières ou sportives prévues aux alinéas e) et f) du présent article. »

La commission passe à l'ordre du jour : vérification de la présence sur la feuille de match des

D1 Seniors Diplôme requis : CFF3 ou animateur sénior

COURBEVOIE SPORT :

Journée 22 du 5 juin 2022 : absence de M Nordine AGUINI, présence sur le banc de M Abdelkader MESBAHI, titulaire du BEF

PLESSIS ROBINSON :

Journée 22 du 5 juin 2022 : Absence de M Daniel JACQUET CRETIDES, présence sur le banc de M Simon IVORRA, titulaire du BEF

D1 U18 : Diplôme requis : CFF3 ou Initiateur 2

NANTERRE ES :

Journée 12 du 12/06/2022 : Absence de Stéphane GODAILLER, présence sur le banc de Vincent GURAS, titulaire du BMF.

D1 U16 : Diplôme requis : CFF3 ou Initiateur 2

CLICHY SUR SEINE :

Journée 22 du 12/06/2022 : Absence de l'éducateur désigné Iles BOUJERFAOUI. Présence sur le banc de Alexandre GROUALLE qui possède le diplôme requis.

D1 U14 : Diplôme requis : CFF2 ou Initiateur 2

GENNEVILLIERS :

- Journée 15 joué le 4 juin : Absence de M. Amar KODAD, présence sur le banc de M. BENBELLA Akim, titulaire du diplôme requis.

- journée 10 du 11 juin : Absence de M. Amar KODAD, présence sur le banc de Karim YOUNSI, titulaire du BEF.

ASNIERES :

Journée 10 du 11 juin 2022 : Absence de M Maurice ONAMBELE, présence sur le banc de M. BOULOUDENE Yaniss titulaire du BMF

ACBB :

Journée 10 du 11 juin 2022 : Absence de M Hoie WAENGENE, présence sur le banc de M. guillaume MARIE CALIXTE qui ne possède pas le diplôme requis. (Module U19).

Opération Tour de cou

La commission remercie les éducateurs et le club pour avoir bien participé à l'opération tour de cou. Une expérience qui nous semble positive au dire des délégués et des arbitres. La commission proposera au comité directeur pour la prochaine saison le renouvellement de l'opération et son extension sur les championnats U14 D1 et U16 D1.

RAPPEL AUX CLUBS

Les désignations des éducateurs désignés, sont à remonter sur les imprimés à la LIGUE DE PARIS.
Merci de bien respecter les délais.

Prochaine réunion de la Commission fixée à **la saison prochaine**

Le secrétaire de séance
Mathieu PASQUIER

L'animateur
Christian PORNIN